

## MANAGEMENT DE LA MOBILITE ET PLANS DE MOBILITE EMPLOYEUR

La **Loi d'Orientation des Mobilités** instaure l'obligation, pour tout employeur de plus de 50 salariés et disposant de représentants du personnel, d'intégrer le sujet de la mobilité durable et décarbonée lors des Négociations Annuelles Obligatoires et, en cas d'absence d'accord, d'élaborer un **Plan de Mobilité Employeur**. La LOM crée aussi le **Forfait Mobilités Durables**, qui valorise les déplacements durables des collaborateurs sur les trajets domicile-travail. Ces actualités complètent des obligations locales, comme les **Plans de Protection de l'Atmosphère**.

Au-delà de ces réglementations, la mobilité durable est une **réelle action de RSE**, couvrant de nombreux champs : **bien-être au travail, réduction de l'impact environnemental, amélioration de l'attractivité et de la marque employeur, réduction des risques d'accidentologie...**

La communauté Décllic Mobilités, animée par Réseau Alliances, rassemble et accompagne les acteurs économiques des Hauts-de-France sur l'amélioration des trajets liés à leur activité. Elle propose une formation dédiée au **Management de la mobilité et Plans de Mobilité Employeur**, alternant pratique et théorie.

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre le contexte législatif**, les obligations légales et les enjeux de la mobilité sur le territoire.
- **Acquérir une méthodologie** pour déployer et animer un projet de mobilité (gouvernance avec les parties prenantes, étapes à suivre).
- **Identifier et expérimenter** les outils pour piloter son projet (diagnostic, enquêtes, outils de conception et de suivi, évaluation).
- **S'inspirer des Bonnes Pratiques** expérimentées dans d'autres organisations grâce à l'effet miroir.

À la fin de cette formation, vous serez capable d'impulser et de piloter une démarche de mobilité durable (diagnostic, Plan de Mobilité Employeur, Forfait Mobilités Durables...) au sein de votre organisation.

PUBLIC 

**Toute personne amenée à mettre en place des actions de management de la mobilité** : référents mobilité en entreprise ou organisation, services Développement durable et RSE, Qualité-Sécurité, Ressources Humaines, Innovation, dirigeants de PME...

SALLES ET MOYENS 

La formation a lieu en **présentiel**, dans des locaux habilités pour accueillir du public dans le respect des normes en vigueur. Si la situation l'exige, tout ou partie du programme pourra être réalisé à distance, via l'outil Teams.

ORGANISATION 

Groupes inter-entreprises de **5 à 12 participants** par session de formation.



*Si un ou plusieurs bénéficiaire(s) présente(nt) une particularité liée à une situation de handicap, veuillez contacter Réseau Alliances au préalable afin d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil et de formation.*

# LES FORMATEURS

La formation est organisée par Réseau Alliances et co-animée avec le **bureau de conseil en transition écologique Ouvert**, émanation de l'entreprise Pocheco.

- Mathilde Casier anime la communauté **Déclic Mobilités**. Elle est diplômée en urbanisme & mobilité durable a travaillé la mobilité durable tant du point de vue aménageur qu'en entreprise.
- Edouard Sellier est auteur et chargé de mission en transition écologique. Il est spécialisé sur la **RSE, la mobilité et l'aménagement durables**. Il aborde ces sujets par le prisme de la mobilisation du collectif.

## UNE FORMATION OPÉRATIONNELLE ET INTERACTIVE

La formation a été conçue comme **un cycle de 3 séances d'une journée (9h – 17h)** reposant sur une **pédagogie participative**. Pendant et entre chaque session, les participants sont invités à travailler sur leurs projets respectifs pour **s'approprier les outils et bonnes pratiques** transmis, au regard de leurs enjeux et moyens. Une part significative des échanges repose sur **l'étude de cas concrets et le travail de groupe**.

- Nombre d'heures total : 21 heures (réparties sur 3 journées de 7 heures).
- Fréquence de la formation : une à deux fois par an, selon le nombre de stagiaires intéressés.
- Évaluation : mises en situation et auto-évaluation en fin de formation.

Depuis 2016, **100% des participants** ont déclaré **être satisfaits ou très satisfaits** de la formation, tant sur les apports méthodologiques que pratiques, ainsi que sur le format, l'accueil et l'animation.  
Source : enquêtes d'évaluation de fin de session (33 réponses).

TARIFS	ADHERENTS RÉSEAU ALLIANCES	NON ADHERENTS
Moins de 200 salariés	1020 € HT	2020 € HT
200 salariés et plus	1520 € HT	2520 € HT

Consultez la page **Réseau Alliances** pour connaître les dates des prochaines promotions !



## VOTRE CONTACT

**Mathilde CASIER – Cheffe de projet Mobilités durables**  
[mcasier@reseau-alliances.org](mailto:mcasier@reseau-alliances.org) - 03 20 99 23 57

GRANDS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



GRANDS PARTENAIRES



PARTENAIRES

